

Pouvoir d'emprunt

Ce qu'il faut à Winnipeg, ce n'est pas un immeuble ou deux, comme le ministre l'a proposé à grand renfort de publicité en première page des journaux. Ce qu'il nous faut, c'est un plan d'ensemble pour attirer du monde dans le centre-ville. Nous avons besoin de logements et nous devons être sûrs que les nouveaux immeubles ne jureront pas avec les anciens et qu'il y aura des passages pour piétons et des arcades pour protéger les gens de la chaleur, l'été, et de la neige et du vent, l'hiver. Nous avons besoin d'un réseau de transport rapide qui pourra utiliser l'emprise des chemins de fer pour transporter des gens de l'Université du Manitoba jusqu'au centre-ville.

Voilà ce qu'il nous faut. C'est ce que les gens qui s'intéressent depuis des années au réaménagement de Winnipeg avaient espéré obtenir. Nous avons espéré que les trois échelons gouvernementaux collaboreraient à ce réaménagement, mais le ministre de l'Emploi s'est comporté comme un éléphant dans un magasin de porcelaine. Il a obtenu de l'argent et il a essayé de faire accepter ses projets fantaisistes par la ville de Winnipeg.

Je ne peux pas appuyer cette nouvelle mesure d'emprunt, monsieur le Président, parce que je ne suis pas convaincu que le gouvernement soit prêt à dresser les plans nécessaires pour créer les emplois et fournir les services dont les Canadiens ordinaires ont besoin.

M. Harvie Andre (Calgary-Centre): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je participe à ce débat, mais j'avoue que c'est assez déprimant. En fait, je trouve très décourageant de me retrouver ici pour la quatrième, la cinquième ou la sixième fois depuis le début de cette interminable session pour discuter d'un projet de loi autorisant ces bandits d'en face à emprunter, encore une fois, la somme faramineuse de 19 milliards. Cela dépasse l'entendement. Nous ignorons ce que représentent 19 milliards, c'est très difficile à imaginer. Nous savons néanmoins qu'il faudra les rembourser un jour. C'est cela qui est le plus décourageant.

Nous faisons nos petits discours en sachant très bien qu'au moment de voter, les libéraux de l'arrière-ban, qui suivent toujours comme des moutons, acquiesceront aux demandes du premier ministre (M. Trudeau) et du ministre des Finances (M. Lalonde). Personne ne réfléchira à ce que représentent ces 19 milliards ni pensera que les générations futures devront les rembourser, que ceux qui viendront derrière nous devront financer les programmes sociaux dont le député néo-démocrate a parlé.

Les allocations familiales ne vont pas disparaître; les pensions de vieillesse non plus; l'assurance-maladie pas davantage. La prochaine génération devra payer pour tous ces programmes. Elle devra nous prendre en charge quand nous serons vieux. Les jeunes voudront certainement avoir de l'argent pour eux-mêmes, pour éduquer leurs enfants et avoir un niveau de vie satisfaisant. Mais ils devront rembourser cette dette faramineuse que nous allons leur léguer.

Nous léguons à nos descendants un bien piètre héritage par rapport à celui que nous ont laissé nos parents. Le pays bâti par nos prédécesseurs et dont ce gouvernement a hérité, était beaucoup plus fort, en bien meilleure posture que celui que l'équipe au pouvoir léguera à nos successeurs. C'est ce que je

trouve le plus décourageant. Nous participons au débat, nous exprimons nos inquiétudes en sachant très bien qu'on fait la sourde oreille à nos avertissements. Ça ne fera aucune différence. Une fois le projet de loi adopté, la bureaucratie passera aux actes, elle empruntera l'argent et le dépensera comme si de rien n'était. Pour les bureaucrates, cela ne représente rien. Ils ne perdront pas une minute de sommeil. Ils ne s'inquiéteront pas un instant de ce que la facture devra être payée par les générations futures. C'est vraiment décourageant.

• (1520)

Ce qu'il y a encore de déprimant dans ce débat, c'est de constater que notre institution n'est pas dans la course, que nous qui sommes les élus des Canadiens sommes étrangers aux décisions de budget, de dépenses, d'imposition, etc. Il ne fait pas de doute que nous avons au Canada le système le plus ridicule qu'on puisse imaginer. Il n'est sûrement pas démocratique. Loin de là. Pensez-y, à la fin de février, chaque année, et cette année ne fait pas exception, le président du Conseil du Trésor présente solennellement à la Chambre l'estimation au mieux des dépenses de l'année budgétaire devant débiter le 1^{er} avril. C'est un énorme bouquin. Les députés, qui ont la charge de surveiller les cordons de la bourse, de scruter les dépenses, doivent en principe surveiller et examiner les propositions, les prévisions budgétaires du gouvernement, refuser les sommes demandées pour des dépenses inappropriées, tout contrôler quoi.

Mais que se passe-t-il en réalité? C'est que rien ne se produit, parce qu'en fait la Chambre ne fait rien. A la fin de juin, les projets gouvernementaux sont adoptés intégralement de toute façon. Si nous essayons de faire quoi que ce soit, les automates des banquettes ministérielles nous en empêchent. Il n'y en a pas de ce côté-là qui ait le courage de tenir tête au ministre ou aux projets du gouvernement. Donc, en fait, tout cela est en pure perte.

Peut-être est-il possible de fermer les yeux. Mais j'estime que c'est impossible quand on a le respect de la démocratie. Quand même, on pourrait peut-être comprendre cela en partie si au moins les chiffres étaient justes, si on savait qu'ils correspondent vraiment à ce que le gouvernement va dépenser. Mais nous savons que ces chiffres n'ont qu'un vague rapport avec la réalité. En effet, six mois après que le président du Conseil du Trésor (M. Gray) nous eut solennellement présenté ses prévisions de dépenses pour l'année, le ministre des Finances nous a fourni un autre chiffre qui créait un écart de 600 millions environ. En théorie, nous avons toujours la responsabilité de surveiller les prévisions de dépenses de cette année. Mais six semaines à peine après la présentation de ces prévisions, nous savions qu'elles étaient déjà inexactes. Est-ce que le président du Conseil du Trésor nous a dit: «Je regrette, mes prévisions étaient inexactes»? A-t-il rectifié les chiffres qu'il avait présentés dans un communiqué? A-t-il dit: «J'avais d'abord prévu une augmentation de dépenses de 9.6 p. 100 pour cette année, mais ce chiffre n'est plus bon parce que le ministre des Finances a augmenté les dépenses»? Bien sûr, que non.